



**Secrétariat**

IC/Genève/2001/32  
29 août 2001

Distribution:

1 exemplaire par bureau  
Missions permanentes et  
Institutions spécialisées (pour information seulement)

---

**CIRCULAIRE N°.32**

**Objet: Congé du "Jeûne Genevois", 2001**

1. Conformément aux dispositions de l'Appendice B du règlement du personnel applicable à l'Office des Nations Unies à Genève et à la disposition 101.3(B) du Règlement du personnel, et comme indiqué dans la circulaire IC/Genève/4624 du 16 novembre 2000, le jeudi 6 septembre 2001, date à laquelle tombe cette année le "Jeûne genevois", et le vendredi 7 septembre seront fériés.
2. Les services suivants seront fermés du jeudi 6 septembre au dimanche 9 septembre 2001 inclus:
  - Bibliothèque
  - Service médical commun
  - Bureau de poste
  - Cafétéria, bars et restaurant
  - UBS, SA
  - Agences de voyages Carlson Wagonlit Travel
  - Comptoir de l'administration postale des Nations Unies (Porte 6)
  - Kiosques à journaux Naville (Portes 6 et 41)
  - Librairie des Nations Unies (Porte 40)
  - Service d'achats et de commandes des fonctionnaires internationaux (SAFI)
  - Association mutuelle des fonctionnaires internationaux (MEC)
  - Groupement de prévoyance et d'assurance des fonctionnaires internationaux (GPAFI)
  - Musée philatélique
3. Le Service des visites restera ouvert au public de 10h à 12h et de 14h à 16h, les 6 et 7 septembre 2001.

4. Accès au Palais des Nations

- Les automobilistes et les piétons pourront accéder au Palais par le portail de Pregny qui restera ouvert en permanence.
- Le portail du Chemin de fer sera fermé à toute circulation.
- Les piétons munis d'une carte magnétique pourront utiliser les accès suivants:
  - (i) Le tourniquet d'accès au Portail des Nations;
  - (ii) Le portillon de la grille sous la voûte;
  - (iii) Toutes les portes d'entrée aux bâtiments munies d'un lecteur de carte magnétique. Il est rappelé que le volet métallique de la porte 23 sera fermé de minuit à 0600, comme d'habitude.
- Les fonctionnaires sans carte magnétique sont priés de passer par le Portail de Pregny. Il leur sera possible d'accéder ou de quitter les bâtiments par les portes équipées d'un contrôle d'accès en appelant le Centre d'opérations et de contrôle de la sécurité par l'interphone installé à côté des portes pour se faire ouvrir à distance (int. 72900).

5. Une équipe réduite d'agents de sécurité sera de service aux endroits suivants:

- Palais des Nations

Au Centre d'opérations et de contrôle de la sécurité (int. 72900 ou 72902) ainsi qu'au Portail de Pregny.

- HCR (94, rue Montbrillant)

Dans le hall d'entrée principal (Tél.: 739 78 00)

- Palais Wilson

A l'entrée du bâtiment (Tél.: 907 93 53)

Le Directeur général  
Vladimir Petrovsky